



EXPOSÉ DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE BROMONT

LE 9 NOVEMBRE 2009

- **Chers citoyens et chères citoyennes,**

Conformément à l'article 474.1 de la Loi des Cités et Villes, j'ai, en ma qualité de maire, la responsabilité de vous faire rapport sur la situation financière de votre Ville avant l'adoption du prochain budget. C'est encore avec une grande satisfaction que je le fais sachant que la Ville de Bromont affiche une très bonne santé financière.

Durant mon exposé, je vous entretiendrai sur les éléments suivants :

- Le rapport financier 2008;
- Le rapport du vérificateur;
- Le programme des dépenses en immobilisations 2009-2010-2011;
- Les indications préliminaires quant aux résultats de l'exercice en cours;
- Les orientations concernant la préparation budgétaire 2010.

Enfin, et conformément à la loi, je vous sou mets la liste des contrats de plus de 25 000 \$ qui ont été octroyés depuis mon dernier exposé ainsi qu'un tableau faisant état de la rémunération des élus.

LE RAPPORT FINANCIER 2008

Je vous présente les faits saillants qui ressortent des états financiers non consolidés de la Ville de Bromont pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2008.

Les prévisions budgétaires pour l'exercice débutant le 1^{er} janvier et se terminant le 31 décembre 2008 s'élevaient à **17 251 560 \$**.

Le surplus de l'exercice à des fins budgétaires a été de **633 834 \$** à la fin de l'exercice.

Le surplus accumulé au 31 décembre 2008 s'élève à **1 110 731 \$**.

Au cours de l'année 2008, la Ville a investi **6 844 563 \$** dans des dépenses en immobilisation.

La dette à long terme révèle des obligations d'emprunt de **28 861 059 \$** au 31 décembre 2008.

Le taux global de taxation pour la Ville de Bromont représente **1.1624 \$** par cent dollars d'évaluation.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

La vérification des livres de la Ville de Bromont a été effectuée par la firme Samson Bélair / Deloitte & Touche, comptables agréés. Le rapport du vérificateur ne contient aucune restriction et indique que le rapport financier produit présente fidèlement la situation financière et les résultats des activités de la Ville de Bromont au 31 décembre 2008 selon les principes comptables généralement reconnus et les usages particuliers de la comptabilité municipale du Québec.

LE PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2009-2010-2011

Le programme triennal d'immobilisation prévoyait pour l'année 2009 des dépenses de 10 223 874 \$.

ADMINISTRATION	14 540 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	140 920 \$
TRAVAUX PUBLICS	5 525 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	1 472 200 \$
LOISIRS	3 071 214 \$
Total	10 223 874 \$

Le programme triennal d'immobilisation vise à prioriser les investissements à réaliser au niveau des équipements et des infrastructures municipales, dans le respect de la capacité de payer des citoyens.

L'APERÇU DE LA SITUATION FINANCIÈRE ESTIMÉ AU 31 DÉCEMBRE 2009

Au 31 octobre 2009, la valeur des permis de construction et d'améliorations s'établissait à 37 289 800 \$. À la même date en 2008, elle se chiffrait à 53 138 800 \$.

L'analyse de l'évolution des revenus et des dépenses pour l'année 2009 nous permet d'anticiper un surplus budgétaire de près de 339 120 \$. Cet excédent anticipé provient d'une part des revenus additionnels générés par les nouvelles constructions et d'autre part, par une gestion rigoureuse des dépenses.

Au 31 décembre 2009, nous estimons que la dette obligataire de la Ville devrait se situer à 32 892 900 \$.

BILAN DES ACCOMPLISSEMENTS DE L'ANNÉE

Parmi les réalisations qui ont marqué l'année 2009, voici celles qui auront davantage retenues l'attention de nos citoyens.

- Le dénouement du dossier visant le rattachement de Bromont à la MRC de Brome-Missisquoi au 1^{er} janvier 2010.
- L'obtention de plus de 8 millions de subventions pour la réfection de la rue Shefford en 2009-2010.
- Le maintien de nos clientèles scolaires du primaire dans leur école de quartier.
- La réalisation des plans et devis du bâtiment annexé à l'aréna pour la construction en 2010.
- La construction de deux terrains de soccer et la réfection des terrains de tennis.
- Le réaménagement du centre de l'œuvre de Sœur Marguerite au 46 rue Compton.
- L'amélioration du système routier local par des investissements de plus d'un million.
- Le développement du réseau des sentiers et pistes par des investissements de 150 000 \$
- La protection de l'environnement par la réfection de trois stations de pompage des eaux usées dans les secteurs Deux-Montagnes, Montcalm et Richmond.
- L'adoption du règlement visant à contrer l'érosion afin d'améliorer nos cours d'eau et lacs.
- La réalisation du diagnostic territorial menant à doter Bromont d'un plan de développement durable.
- L'appui à nos partenaires IBM et Dalsa Semiconducteur dans la réalisation du Centre de Recherche de l'Université de Sherbrooke en Microélectronique.
- La mise en place de l'Incubateur Technologique par la Société de développement économique de Bromont.

Coûts reliés au rattachement de Bromont à la MRC de Brome-Missisquoi

<u>Dépenses sur 3 ans pour obtenir le changement de MRC</u>	189 412 \$
Coût de la démarche entre le 1 ^{er} février 2006 et le 31 décembre 2009 (toutes dépenses incluses; soient les honoraires professionnels, l'étude de l'Université du Québec en Outaouais et le referendum)	
Projection des coûts sur 5 ans basée sur les obligations prévues au décret et sur l'économie que Bromont réalisera compte tenu que notre déboursé annuel sera inférieur de plus de cent mille dollars par rapport à ce que la Ville devait payer annuellement à la MRC de la Haute Yamaska.	
Coût relié au transfert :	
Dépenses prévues	
Compensation financière acceptées par la Ville de Bromont	48 805 \$
Compensation financière imposées à la Ville de Bromont	625 790 \$
Acquisition des immobilisations et du surplus de la MRC Brome-Missisquoi	245 413 \$
Frais d'intégration à la MRC Brome-Missisquoi	24 272 \$
	944 280 \$
Remboursements et économies prévues	
Part des actifs de la Ville de Bromont remboursée par la MRC Haute-Yamaska	-164 118 \$
Remboursement de la quote-part relative à l'évaluation foncière par la MRC Haute-Yamaska	-95 945 \$
Économie estimée des versements de la quote-part à la MRC de Brome-Missisquoi sur 5 ans relativement au transfert de MRC	-672 981 \$
	-933 044 \$
Estimation des coûts à venir au net :	
	11 236 \$
AU NET SUR 5 ANS, le coût du transfert pour la Ville de Bromont sera de :	11 236 \$
À compter de l'année 2015, l'économie anticipée par la Ville de Bromont sera d'environ 100 000 \$ par année.	

LE DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les Cités et Villes, je dépose également la liste de tous les contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus que la Ville a conclus depuis le dernier rapport de la mairesse sur la situation financière. De plus, je dois également déposer la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste est disponible au bureau du greffier de la Ville de Bromont.

LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Comme l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux le prévoit, je dois vous informer des sommes versées à vos représentants. Cette information relève d'une transparence nécessaire.

En vertu du règlement numéro 913-01-2007

	SALAIRE	ALLOCATION DE DÉPENSES
MAIRESSE	33 862 \$	14 598 \$
CONSEILLERS	10 769 \$	5 384 \$

De plus, la mairesse reçoit, à titre de représentant de la Ville de Bromont au sein du conseil de la Municipalité régionale de comté de la Haute-Yamaska, une rémunération annuelle de 15 651 \$.

LES ORIENTATIONS CONCERNANT LA PRÉPARATION BUDGÉTAIRE 2010

En septembre de chaque année et selon les principes de la planification stratégique, les élus établissent le bilan des réalisations de l'année en cours et formulent les orientations et les objectifs pour l'année suivante. Cette année, c'est le conseil sortant qui a proposé les orientations et c'est le conseil nouvellement élu qui étudiera les propositions de l'administration et adoptera le budget 2010.

Durant les mois de novembre, l'équipe de direction prépare les propositions couvrant les opérations courantes et les immobilisations pour réaliser les orientations et atteindre les objectifs. Au début décembre, les élus et l'équipe de direction analysent les scénarios proposés, font leur choix et finalisent le budget.

Le lundi, 14 décembre 2009, les citoyens sont invités à assister à l'assemblée spéciale d'adoption du budget ainsi qu'à la présentation détaillée des orientations et des projets.

Le soir même, le budget pourra être consulté sur le site Internet www.bromont.com. Les citoyens recevront ultérieurement par la poste l'édition du *Voici Bromont spécial budget 2010*.

Je tiens à remercier les conseillers qui ont administrés notre ville durant ces quatre dernières années pour leur dévouement envers la Ville de Bromont et ses citoyens. Messieurs Réal Brunelle, Alain Chénier, Onil Couture, Serge Dion et Paul Rolland quittent la vie municipale. Notre reconnaissance et nos meilleurs vœux les accompagnent. Monsieur Jean-Marc Maltais a quant à lui été réélu pour un prochain mandat.

En terminant, je tiens à remercier notre directeur général, monsieur Jacques Des Ormeaux et le personnel de direction ainsi que tous les employés de la Ville pour leur contribution dans l'atteinte des objectifs fixés par le conseil.

Nous voulons aussi reconnaître la contribution des citoyens et citoyennes qui donnent bénévolement leur temps et leur expertise dans les comités et organismes de la Ville. Nos hommages sincères à vous tous qui faites de Bromont une ville dynamique et innovante.

Pauline Quinlan
Mairesse